

SOCIÉTÉ ALGÉRIENNE DES TAXIS CITROËN

S.A., mars 1925, p. 99 ans.

SOCIÉTÉ ALGÉRIENNE DES TAXIS CITROËN
S.A. au capital de 2,5 MF.
Siège social : Alger, rue Auguste-Hardy
Registre du commerce : Alger, n° 14.849
(Crédit foncier d'Algérie et de Tunisie,
Annuaire des valeurs de l'Afrique du Nord, 1926-1927, p. 161)

CONSEIL D'ADMINISTRATION

3 à 7 membres, élus p. 6 ans, propr. de 40 act.

CITROËN (André), usine Citroën, Paris.

HARDT

POMMIER

SCHWARTZ

BRICHAUD

MALISSOU.

COMMISSAIRE AUX COMPTES

HOCHAPPEL, Paris.

Objet. — Expl. des taxis Citroën.

Capital. — 2,5 MF en 5.000 act. de 500 fr.

Ass. gén. — 1 voix par 10 act.

Répartition des bénéf. — 5 % à la rés. légale ; 7 % à titre de 1^{er} dividende aux act. ;
10 % au conseil. Le solde est réparti aux act., sauf à l'ass. de reporter à nouveau tout
ou partie de ce solde.
